



Communiqué de presse

Bondoufle, le 23 juin 2021

Accord-cadre entre Agromousquetaires et l'OP "Lait Bio Seine et Loire" pour renforcer la pérennité de la filière laitière biologique en France

Constituée de plus de 50 exploitations laitières biologiques, la section Laiterie Saint-Père de l'OP "Lait Bio Seine et Loire" travaille avec Agromousquetaires depuis 8 ans en livrant chaque année 23 millions de litres de lait bio à la Laiterie Saint-Père (44), une des deux laiteries des Mousquetaires. Pour construire ensemble une filière durable et renforcer leurs liens, l'organisation de producteurs et la Laiterie Saint-Père ont décidé de signer un accord-cadre comprenant plusieurs articles dont la détermination du prix du lait, ou encore la gestion des volumes.

Un accord-cadre pour entériner les relations contractuelles entre la Laiterie et l'Organisation de Producteurs

Cet accord-cadre a pour principale fonction de régir les relations contractuelles entre l'OP "Lait Bio Seine et Loire" et la Laiterie Saint-Père en définissant les conditions générales de vente et d'achat collectives entre ces deux parties. Cet accord précise notamment les modalités de détermination du prix du lait avec la prise en considération des coûts de production des éleveurs. Ainsi, pour l'année en cours, la Laiterie Saint-Père garantit, à ses éleveurs partenaires, un prix minimum de 486 €/1 000 L (prix payé toutes primes incluses). Cet accord-cadre intervient aussi sur la modalité de collecte, la gestion du volume de chaque exploitation ou encore la cession des contrats.

Aide à la conversion bio

L'autre dimension à souligner concernant cet accord est l'engagement de la Laiterie Saint-Père pour accompagner et aider les éleveurs pendant leur conversion vers l'agriculture biologique en achetant leur lait conventionnel avec une prime de 40 €/1 000 L pendant deux ans.

« La signature de cet accord-cadre est pour nous une étape majeure dans notre relation avec la Laiterie Saint-Père. Il est à l'image du partenariat que nous avons instauré depuis plusieurs années maintenant. C'est un accord que nous avons pensé et imaginé ensemble pour qu'il soit bénéfique à chacun d'entre nous. Il rythmera les prochaines années de notre collaboration avec la Laiterie et nous en sommes très satisfaits », indique Joris Lefort, producteur de lait bio et représentant des livreurs Saint-Père à l'OP "Lait Bio Seine et Loire".



« Avec cet accord-cadre, la filière Lait d'Agromousquetaires soutient ses partenaires agricoles engagés dans l'agriculture biologique en leur garantissant une rémunération définie, de la lisibilité et un accompagnement vers l'agriculture biologique pour ceux qui le souhaitent. Nous avons à cœur de construire une filière laitière française solide en prenant en compte les coûts de production dans la détermination du prix du lait, en offrant des débouchés ou encore en fédérant autour de démarches innovantes comme Les Éleveurs vous disent MERCI ! Ces projets sont possibles car nous entretenons avec nos partenaires agricoles une relation de confiance et d'écoute mutuelle », indique Jean-Baptiste Saria, Président d'Agromousquetaires.

Une prime de 151 712 € versée aux éleveurs de l'OP "Lait Bio Seine et Loire" engagés dans la démarche bio Les Éleveurs vous disent MERCI !

Lors du Salon de l'Agriculture 2020, Intermarché et Agromousquetaires annonçaient le lancement du lait bio demi-écrémé *Les Éleveurs vous disent MERCI !* À date, plus de 2 millions de litres de lait bio demi-écrémé *Merci !* ont été vendus. Les 50 adhérents de l'OP Lait Bio Seine et Loire (section Laiterie Saint-Père) sont aussi engagés dans la démarche *MERCI !* et ont donc reçu une prime supplémentaire de 151 712 € pour l'année passée. En moyenne, les exploitations bio participant à la démarche ont reçu 3 371 € d'abondement *MERCI !*

À propos du Groupement Les Mousquetaires :

Avec près de 4 000 points de vente en Europe et un chiffre d'affaires de 46,3 milliards d'euros en 2020, le Groupement Les Mousquetaires est l'un des acteurs majeurs de la grande distribution. Créé en 1969, le Groupement rassemble plus de 3 000 chefs d'entreprise indépendants et 150 000 collaboratrices et collaborateurs. Les enseignes du Groupement sont Intermarché, Netto (alimentaire) ; Bricomarché, Brico Cash et Bricorama (bricolage) ; Roody et Rapid Pare-Brise (mobilité). Outre leur logistique intégrée et leur foncière, les Mousquetaires disposent de 59 sites de production agroalimentaires, tous situés dans l'Hexagone, faisant d'Intermarché l'enseigne des "Producteurs & Commerçants". Présents dans l'Hexagone, les Mousquetaires déploient aussi leurs enseignes en Belgique, au Portugal et en Pologne. Pour suivre l'actualité du Groupement : www.mousquetaires.com, @mousquetairesfr, Espace journaliste.

À propos d'Agromousquetaires :

Grâce au modèle unique « Producteurs & Commerçants » qui rassemble Agromousquetaires et Intermarché, Agromousquetaires est engagé dans le soutien à l'économie des territoires et la pérennisation des PME en France. Avec 11 000 salariés et 59 sites de production, Agromousquetaires est un acteur agroalimentaire majeur en France. Pour plus d'informations sur le pôle agroalimentaire du Groupement Les Mousquetaires : Agromousquetaires - @agromousquetaire - Espace journaliste

À propos de l'OP "Lait Bio Seine et Loire" :

L'OP Lait Bio Seine et Loire est une OP transversale de mandat (non commerciale) reconnue par le ministère de l'Agriculture depuis janvier 2013 pour négocier collectivement la vente du lait biologique livré par ses adhérents à 6 laiteries privées collectant du lait bio dans le Nord-Ouest de la France. L'OP Lait Bio Seine et Loire représente 453 fermes adhérentes (dont 52 livrant à la laiterie Saint-Père) et 155 millions de litres de lait bio livrés en 2020 aux 6 laiteries partenaires.

Contact Presse - SOURCE RP

Charlotte Rabilloud : 01 85 78 66 32 / 06 62 03 28 34

charlotte@source-rp.com

Michelle Kamar : 01 85 78 66 31 / 06 09 24 42 42

michelle@source-rp.com